

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2023

N° VILLE\_2023DL073

Date de convocation : 23 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

**OBJET : EMPLOI-ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ALYSEE**

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf juin à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Laurence MOULIN, Véronique GIROMAGNY, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Claude COLIN, Christiane PUTHOD, Eric MAILLET, Souade KACI, Michel MALTRAIT, Nathalie RENE, Alain LEGRAS, Saliha MAKHLOUF-MEDJGAL, Christophe MALMAZET, Nathalie PUVILLAND, Vivien GATCHUESI FEGUENG, Thierry HAON, Marie THIOLAS, Aurélie VILLENEUVE, Henry DUARTE, Guillaume BOUCHARLAT, Lilian MORINON, Ghislaine ARCARO

Excusés / pouvoirs : Eddie BREVALLE (donne pouvoir à Alain LEGRAS), Yves MONTANGERAND (donne pouvoir à Nathalie PUVILLAND), Christine NONY (donne pouvoir à Saliha MAKHLOUF-MEDJGAL), Sylvie DOMER (donne pouvoir à Marie THIOLAS), François DARTIGUES (donne pouvoir à Eric MAILLET), Mylène ROUCHOUSE - POUGET (donne pouvoir à Henry DUARTE), Alexandre DIOT (donne pouvoir à Guillaume BOUCHARLAT), Benoit ERACLAS (donne pouvoir à Ghislaine ARCARO), Sandra GAUSSUIN-PISKULA (donne pouvoir à Lilian MORINON)

Absents : Pascal CAZZANIGA

Secrétaires de séance : Nathalie PUVILLAND, Guillaume BOUCHARLAT

Rapporteur : Florent RIVOIRE

La ville de Corbas a la volonté de créer un lien entre les acteurs économiques et de répondre à leurs besoins dans le cadre de ses compétences. L'association « ALYSEE », située à Corbas, met en œuvre des actions et permet des échanges d'expériences.

Cette association rayonne sur un territoire important comprenant 14 communes, 125 entreprises adhérentes pour environ 7500 salariés. A Corbas, l'association compte 12 entreprises adhérentes et 200 entreprises dites « en contact ».

Elle a pour mission d'animer le réseau des entreprises locales, de coordonner les actions, de mutualiser les moyens et de contribuer, par ce fait, au développement économique local.

Elle facilite la circulation des informations entre les adhérents, les communes et les différentes institutions. Elle travaille avec les services emploi et développement économique des communes et vient en appui au développement des entreprises. Elle organise des actions visant à rapprocher le monde de l'éducation et les entreprises (présentation des métiers, sensibilisation autour des codes sociaux, des compétences transversales, de l'égalité femme-homme notamment).

Elle est structurée à ce jour en trois commissions pour répondre aux problématiques des territoires : transports-signalétique (en lien avec le Sytral et la Métropole), événement et communication.

Dans le but de dynamiser les relations avec les entreprises de la commune, il paraît pertinent de s'appuyer sur « ALYSEE » pour organiser des actions, de renforcer les liens partenariaux, notamment par la mise en place d'une rencontre économique annuelle.

Considérant l'intérêt que présente le maintien d'un lien permanent entre la ville et les entreprises du territoire, il est proposé de verser à l'association une subvention de 700 euros pour permettre la réalisation de son plan d'actions.

### **Vu l'avis favorable de la commission municipale permanente du 19 juin 2023**

#### **En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- **ATTRIBUE** une subvention à l'association « ALYSEE » s'élevant à 700 €, au titre de l'année 2023.
- **DIT** que le montant de la dépense soit 700 € sera imputé au chapitre 65 fonction 428 compte 65748 du budget 2023.

#### **Adopté à l'unanimité**

Les jour, mois, et an que dessus,  
au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,